

République Démocratique du Congo

UNIVERSITE DE LUBUMBASHI



Le Recteur

L'UNIVERSITE DE LUBUMBASHI ORGANISE LE

SYMPOSIUM SUR LE THEME

<< SOL ET SOUS-SOL >>

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO,

PERSPECTIVES 2030-2035.

Lubumbashi, 14-16 Mai 2018

I.ARGUMENTAIRE

La République Démocratique du Congo (RDC) est connue comme un scandale géologique et agricole. Malgré ses énormes ressources naturelles (minières, hydriques, forestières et foncières), la RDC rencontre d'énormes difficultés à se stabiliser et/ou à poursuivre son envol vers la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Sur le plan du sous-sol, la RDC regorge une variété immense de minéralisation qu'on recense dans toutes les provinces. Il y a lieu de noter que ces minéralisations sont irrégulièrement réparties et selon la nature, il y a le cuivre, le cobalt, le zinc, l'uranium, le fer, le diamant, le nickel, le chrome, l'or, lithium, terres rares, la bauxite, niobium, tantale (Coltan), etc.

S'agissant du sol, la RDC possède 80 millions d'hectares de sols arables, un réseau hydrologique très dense (52 % de réserves d'eau douce d'Afrique), une diversité climatique, permettant d'y pratiquer les cultures vivrières durant toute l'année et différentes cultures de rente (Cacaoyer, Caféier, quinquina, Hevea...) et le pâturage important pour l'élevage de gros et petits bétails

Rappelons que la RDC possède 145 millions d'hectares de forêts, soit 47 % des forêts tropicales mondiales, plus de 1.000 essences forestières identifiées avec une production potentielle de 10.000 mètre cube par an.

Paradoxalement, près de 90 % de sa population vit de l'agriculture traditionnelle et est pauvre. L'exploitation de ses ressources naturelles ne contribue pas à l'essor de son développement durable. Le pays fait recours aux importations massives de denrées alimentaires qui absorbent une grande part de ses devises (1,5 milliards de dollars américains par an).

Par ailleurs, l'état actuel de l'exploitation des ressources naturelles (minérales, hydrologiques, forestières) interpelle la société Congolaise à la prise en compte de l'urgence de l'exploitation rationnelle et planifiée des ressources; de les placer dans des investissements pouvant garantir le développement durable. Ceci étant, il sied de réfléchir autour des articulations suivantes :

- 1. L'état actuel de l'exploitation des essences forestières, pour quel profit ?**
- 2. L'état de lieu de l'exploitation des cours d'eaux, l'autosuffisance alimentaire, les importations croissantes de poissons et la possibilité de vendre l'eau de la RDC en commercial international.**
- 3. Les besoins alimentaires : la production locale et importations des denrées alimentaires.**
- 4. L'état de lieu de l'exploitation des ressources minérales (cuivre, cobalt, or et diamant, coltan, lithium, terres rares...), l'investissement et le niveau de vie de la population d'ici 2030-2035.**

5. Les codes de ressources naturelles (code minier, code foncier, code forestier, loi agricole et code des investissements) sont-ils des atouts pour accélérer le développement de la RDC d'ici 2030-2035 ?

6. Quels fonds ou ressources financières et à quels partenariats doit-on recourir pour supporter le besoin d'investissement et d'émergence de la RDC ?

De ce qui précède, il ressort le besoin de réfléchir sur **LE SOL ET LE SOUS-SOL** de la RDC pour assurer son développement durable.

D'où, ce symposium a pour ancrage deux questions centrales :

1. Quelles stratégies faut-il mettre en œuvre pour que le SOL ET SOUS-SOL soient un atout pour promouvoir le Développement durable de la RDC d'ici 2030 ?

Comment tirer bénéfice des disponibilités financières et humaines de la coopération internationale

2. Comment assurer et dépasser les tensions autour du code minier actuel ?

Le symposium abordera Six Axes :

**AXE 1 : Mines, AXE 2 : Agriculture ; AXE 3 : Affaires foncières ;
AXE 4 : Environnement ; AXE 5 : Paysannat ; AXE 6 : Economie**